

Référent Santé Sécurité au travail

Objectifs

- Conduire ses nouvelles missions de Référent Santé Sécurité au travail.
- Appliquer les principes généraux de prévention.
- Appliquer les obligations réglementaires incombant à son établissement en termes de Santé Sécurité.
- Concevoir et animer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique.
- Identifier les principes généraux de prévention et les appliquer en respectant leur ordre de priorité.

Public Visé

- Personnels devant exercer la mission de référent santé sécurité au travail, animateurs prévention, animateurs sécurité, correspondants sécurité.

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Conduire ses nouvelles missions de Référent Santé Sécurité au travail.
- Appliquer les principes généraux de prévention.
- Appliquer les obligations réglementaires incombant à son établissement en termes de Santé Sécurité.
- Concevoir et animer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique.
- Identifier les principes généraux de prévention et les appliquer en respectant leur ordre de priorité.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation action, Heuristique, démonstrative, participative.

Parcours pédagogique

- Cadre réglementaire et enjeux de la Santé Sécurité au travail
 - Préparer et engager la démarche EvRP dans le respect des bonnes pratiques du Réseau Prévention
 - Repérer la place de l'EVRP dans la démarche globale de prévention de son entreprise
 - Expliquer la démarche EvRP en vue de faire adhérer la direction
 - Indicateurs & objectifs Santé Sécurité
 - Identifier et solliciter les compétences internes nécessaires à l'EVRP
 - Identifier et solliciter les compétences externes nécessaires à l'EVRP
 - Associer ces différentes contributions à la démarche d'EVRP
 - Identifier et utiliser des ressources documentaires internes et externes
 - Approprier une méthode d'EVRP adaptée au contexte de l'entreprise
 - Repérer les risques à partir des atteintes ayant déjà eu lieu
 - Déterminer des propositions d'actions de prévention
 - Prioriser les actions de prévention proposées
 - Gérer le suivi des actions de prévention des risques professionnels
 - Organiser la mise à jour de l'EVRP
 - Accueil et formations obligatoires à la sécurité
- Délai d'accès** : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif
Tarif : Nous contacter
V-10-05-2023

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.

Durée

28.00 Heures
4 Jours

Effectif

De 2 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579
Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr